

Communiqué de presse
Octobre 2025

L'OPPBTP publie un guide sur les équipements d'assistance physique pour les peintres

Une étude menée sur le terrain en partenariat avec des entreprises

Toujours mobilisé pour améliorer les conditions de travail et aider les professionnels du BTP, l'OPPBTP publie une nouvelle étude menée en collaboration avec des entreprises de peinture, les Métiers de la peinture et de la décoration de la CAPEB, l'Union professionnelle des métiers de la finition de la FFB, et l'appui d'IRIS-ST. Ce rapport met en avant les dispositifs d'assistance physique conçus pour les peintres, une profession particulièrement exposée aux troubles musculo-squelettiques (TMS), notamment lors des travaux bras levés tels que le ponçage, l'enduisage ou l'application de peinture au plafond et sur les parties hautes des murs.

Évaluation d'équipements d'assistance physique pour les peintres : cartographie des situations de travail

L'étude a d'abord permis, en collaboration avec les professionnels :

- ✓ d'identifier les tâches les plus contraignantes pour les peintres, afin de sélectionner des équipements d'assistance physique à tester directement sur le terrain.
Il s'agit des situations de travail de ponçage et d'application d'enduit et de peinture, en plafond ou en partie haute des murs. En effet, la réalisation de ces types de travaux nécessite des postures répétées « bras en hauteur » et des efforts, localisés au niveau des épaules et de la région cervicale.
- ✓ de sélectionner un éventail d'équipements avec l'objectif d'alléger la charge physique des professionnels et d'améliorer leurs conditions de travail : ponceuses girafe (avec ou sans système de dépression), rouleaux avec perche, pistolets de pulvérisation Airless, exosquelettes passifs d'assistance aux épaules pour les travaux « bras en hauteur », avec soutien cervical, exosquelette de soutien cervical dynamique seul.

Des expérimentations sur le terrain

Les expérimentations, réalisées sur chantiers, ont servi à évaluer, en conditions réelles, ces différentes solutions d'assistance. Les résultats montrent que :

- ✓ chacun des équipements choisis apporte des améliorations des conditions de réalisation des tâches pour lesquelles il a été testé. Les bénéfices sont variables d'une solution à l'autre, en diminuant la durée de la tâche donc la durée d'exposition aux contraintes, en réduisant les amplitudes posturales liées à l'exécution du travail, ou en apportant des améliorations selon ces deux axes.

- ✓ l'intégration pérenne de ces équipements nécessite tout d'abord qu'ils soient utilisés pour des situations de travail et sur des chantiers pour lesquels ils sont adaptés. Elle requiert également une phase d'appropriation pour les compagnons.

Les avantages de chaque équipement, selon les situations de travail ciblées, sont présentés en détail dans ce rapport d'étude. Leurs limites d'utilisation sont également abordées afin d'apporter aux professionnels une réelle aide au choix dans leur démarche d'intégration de tels dispositifs.

Le document « Equipements d'assistance physique pour les peintres - Rapport d'étude sur l'amélioration des conditions de travail » est disponible en téléchargement [ici](#).

À propos de la FFB

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 208 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.258.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession.

www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://twitter.com/FFBBatiment)

A propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- Espace presse
- X : [@capeb_fr](https://twitter.com/capeb_fr)
- Facebook : [@capeb.nationale](https://www.facebook.com/capeb.nationale)
- LinkedIn : [@capeb](https://www.linkedin.com/company/capeb)

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE OPPBTP

CLC Communications
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Pauline Lardy • 01 46 09 26 54
Pauline.lardy@oppbtp.fr